

MISE EN ŒUVRE DE L' E7 : Pratiques professionnelles

Accompagnement BAC PRO CGEVV
Paris, du 22 au 24 mai 2017

E7 : Pratiques professionnelles

2

CCF	Capacités certifiées	Modules participant à la préparation des candidats
CCF1 (coef 0,5)	C11 — Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise et de ses produits et services	MP2 — Environnement socio-économique et réglementaire de l'entreprise
CCF2 (Coef 1)	C9 — Gérer le travail dans l'entreprise vitivinicole C10 — Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte	MP3 — Gestion de l'entreprise vitivinicole
CCF3 (Coef 1,5)	C7 — Conduire la production viticole	MP4 — Conduite d'un processus viticole MP6 — Choix, mise en œuvre et maintenance des matériels vitivinicoles
CCF4 (Coef 1,5)	C8 — Conduire les travaux de cave	MP5 — Conduite d'un processus vinicole MP6 — Choix, mise en œuvre et maintenance des matériels vitivinicoles
CCF5 (Coef	C12 — S'adapter à des enjeux professionnels particuliers	MAP - Module d'adaptation professionnelle

CCF	Epreuve	Capacités certifiées	Modules	Champs de compétence	SPS
CCF1 (coef 0,5)	Oral ou écrit	C11	MP2	Négociation et concertation	<ul style="list-style-type: none"> - Négociation commerciale d'un contrat de vente - Concertation dans le cadre d'un projet collectif, d'entreprises, de filières ou de territoire
CCF2 (Coef 1)	Ecrit à partir de cas concret(s)	C9 et C10	MP3	Organisation du travail et gestion des ressources et des relations humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrement d'une équipe - Gestion des pointes de travail
				Gestion et administration de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de trésorerie - Analyse des coûts de production et des marges - Suivi administratif de réglementaire des déclarations
CCF3 (Coef 1,5)	Pratique explicité avec au moins une partie sur le terrain	C7	MP4 et MP6	Conduite de la production viticole	<ul style="list-style-type: none"> - Taille de la vigne - Protection intégrée du vignoble - Travaux en vert mécanisés
CCF4 (Coef 1,5)	Pratique explicité avec au moins une partie sur le terrain	C8	MP5 et MP6	Vinification et valorisation des vins	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation du travail en cave lors de la vendange - Contrôle et régulation des paramètres - Dégustation du produit
CCF5 (Coef 0,5)	À l'initiative de l'équipe	C12	MAP		

CCF 1 : Coefficient 0,5

4

□ Compétences et SPS associées

Compétences	SPS	Finalités
Négociation et concertation	<ul style="list-style-type: none">- Négociation commerciale d'un contrat de vente- Concertation dans le cadre d'un projet collectif, d'entreprises, de filières ou de territoire	Assurer le développement et l'insertion de l'entreprise dans le tissu économique du territoire

CCF 1 : Coefficient 0,5

5

- Modalités du CCF
 - Évaluation orale ou écrite
 - Elle s'appuie, en partie, sur un (des) cas concret(s) à partir d'un document fourni par l'examineur
- Capacités visées :
 - C11 —Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise et de ses produits et services
 - C11.1 — Assurer la commercialisation des produits et services de l'entreprise
 - C11.2 – Coopérer à des actions collectives sur le territoire
- Module :
 - MP2 —Environnement socio-économique et réglementaire de l'entreprise
 - Identifier les perspectives de développement de l'entreprise vitivinicole dans son environnement
 - Situer l'entreprise vitivinicole dans l'environnement économique et réglementaire
 - Repérer les attentes sociétales vis-à-vis de la viticulture et des vins
 - Prendre en compte les dynamiques territoriales et collectives

CCF 2 : Coefficient 1

6

□ Compétences et SPS associés

Compétences	SPS	Finalités
Organisation du travail et gestion des ressources et des relations humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrement d'une équipe - Gestion des pointes de travail 	Améliorer l'organisation collective du travail et des relations humaines au sein de l'entreprise
Gestion et administration de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de trésorerie - Analyse des coûts de production et des marges - Suivi administratif et réglementaire des déclarations 	Assurer la solvabilité et la rentabilité de l'entreprise

CCF 2 : Coefficient 1

7

- Modalités du CCF
 - Elle prend la forme d'un écrit à partir d'un ou plusieurs cas concret(s) et de documents de gestion fournis par l'évaluateur
 - documents de gestion associés à au moins un des cas choisis.
 - Durée maximale : 2 h 30
 - Temps de lecture compris
- Capacités visées :
 - C9 – Gérer le travail dans l'entreprise vitivinicole
 - C9.1 – Organiser le travail
 - C9.2 – Gérer la main d'œuvre
 - C10 – Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte
 - C10.1 — Réaliser des opérations de gestion technico-économique et financière
 - C10.2 – Assurer la gestion administrative de l'entreprise

CCF 2 : Coefficient 1

8

- Module : MP3 — Gestion de l'entreprise vitivinicole
- Raisonner la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise vitivinicole

Objectifs du module	Disciplines	Horaires	Pluri élève	Contributions des disciplines à la pluri
- Interpréter les documents comptables	SESG	112h	14h	SESG Viticulture-oenologie
- Réaliser les diagnostics économique et financier				
- Raisonner une décision et un projet				
- Appréhender les modalités de la gestion du travail et des ressources humaines				
- Repérer les dimensions fiscale et juridique de l'entreprise				
- Prendre en compte l'organisation administrative de l'entreprise				

10

CCF 3 et CCF4

Le principe

11

- Une pratique explicitée avec au moins une partie réalisée sur le terrain
 - observations, comptages, intervention technique, etc.
- Un oral d'explicitation. Le candidat doit être capable de
 - justifier ses choix et ses initiatives au regard de la situation
 - d'exprimer les suites à envisager.
- La parcelle ou la cuve « support » de l'évaluation peut être située
 - sur l'exploitation de l'établissement,
 - sur une exploitation partenaire.
- Des données peuvent être fournies au candidat
 - elles doivent permettre au candidat de compléter son diagnostic situé, d'adapter ses choix et de contextualiser ses propositions.

Le principe

12

- Si elle est présente, l'opération mécanisée peut suivre directement le diagnostic ou être différée dans le temps.
 - elle doit permettre d'apprécier l'aptitude à choisir, mettre en œuvre, analyser le travail et proposer des solutions au regard de la situation
- La durée de l'évaluation est laissée à l'initiative des évaluateurs.
- L'évaluation est réalisée par un enseignant de viticulture-œnologie et éventuellement un enseignant d'agroéquipement sur la base d'une grille critériée produite par les évaluateurs.
- La contribution des STE s'envisage dans au moins un des deux CCF : le CCF3 ou le CCF4.

CCF 3 : Coefficient 1,5

13

- Compétences et SPS associés

Compétences	SPS	Finalités
Conduite de la production viticole	<ul style="list-style-type: none">- Taille de la vigne- Protection intégrée du vignoble- Travaux en vert mécanisés	Atteindre les objectifs de production dans un cadre réglementé et en prenant en compte les enjeux agro-écologiques

CCF 3 : Coefficient 1,5

14

- Capacités certifiées :

- C7 — Conduire la production viticole
 - C71 : Mettre en place des actions de préservation ou d'amélioration des sols et de la biodiversité des vignobles

 - C72 : Réaliser des opérations de conduite du vignoble

CCF 3 : Coefficient 1,5

15

- Modalités du CCF
- Cette situation évalue l'aptitude du candidat à :
 - apprécier l'état d'une parcelle de vigne en vue de réaliser un diagnostic de situation
 - proposer et justifier une (ou des) intervention(s) technique(s) au regard de la situation, et contrôler le résultat d'une opération
 - discuter ses propositions dans une perspective agroécologique et de préservation des ressources naturelles
 - **Éventuellement**, réaliser une opération manuelle et/ou mécanisée au vignoble dans le respect des objectifs agronomiques, en optimisant les performances des équipements, et dans les conditions optimales de sécurité

CCF 3 : Coefficient 1,5

16

- Modalités du CCF
- Les données qui sont fournies visent à aider le candidat à contextualiser ses propos :
 - analyses de terre ou de végétal, données climatiques, suivi de la parcelle, BSV, informations issues de capteurs, autres documents professionnels techniques, etc.
- Au sein d'une classe, il est possible d'étaler cette évaluation dans le temps, dans le **respect d'un traitement équitable** des candidats
(cf même critères dans le cadre d'une évaluation par capacité)
- Dans les établissements où les apprenants, individuellement ou par petits groupes, participent activement à la conduite d'une parcelle de vigne, cette activité peut contribuer à cette évaluation.

CCF 3 : Coefficient 1,5

17

- Modules : MP4 et MP6
- MP4 – Conduite d'un processus viticole
- Gérer des ressources pour assurer une production viticole

Objectifs du module	Disciplines	Horaires	Pluri élève	Contributions des disciplines à la pluri
- Porter un jugement sur les états de la vigne et la production de raisins en relation avec les états du milieu	Viticulture-oenologie Agronomie	126h 14h	*	*
- Organiser les principaux leviers permettant d'agir sur le fonctionnement d'un "agroécosystème vigne"				
- Proposer un itinéraire technique				
- Mettre en œuvre des opérations techniques au vignoble dans le cadre d'un itinéraire technique				
- Proposer des améliorations du fonctionnement du vignoble permettant une gestion durable de ressources communes				

CCF 3 : Coefficient 1,5

18

- Modules : MP4 et MP6
- MP6 – Choix, mise en œuvre et maintenance des matériels vitivinicoles
 - Être capable de raisonner le choix, la mise en œuvre et d'assurer la maintenance des matériels vitivinicoles afin d'optimiser leur efficacité en prenant en compte les contraintes techniques, agro-environnementales et réglementaires et en recherchant les meilleures

Objectifs du module	Disciplines	Horaires	Pluri élève	Contributions des disciplines à la pluri
- Choisir les matériels vitivinicoles sur des critères de fonctionnalité et de performance	STE	84h	*	*
- Utiliser les matériels dans une perspective d'optimisation de leurs performances techniques, économiques, sécuritaires et de leur impact environnemental				
- Raisonner les caractéristiques des bâtiments et équipements de stockage				

CCF 4 : Coefficient 1,5

19

- Compétences et SPS associés

Compétences	SPS	Finalités
Vinification et valorisation des vins	<ul style="list-style-type: none">- Organisation du travail en cave lors de la vendange- Contrôle et régulation des paramètres- Dégustation du produit	Elaborer en produit conforme aux orientations choisies

CCF 4 : Coefficient 1,5

20

- Capacités certifiées :

- C8 — Conduire les travaux de cave
 - C8.1- Réaliser une vinification

 - C8.2- Réaliser des opérations d'élevage des vins

CCF 4 : Coefficient 1,5

21

- Modalités du CCF
- Cette situation évalue l'aptitude du candidat à :
 - réaliser un suivi de vinification en s'appuyant sur des observations, des analyses œnologiques (sensorielles, chimiques...),
 - justifier des actions mises en œuvre au cours du processus de vinification ou d'élevage des vins,
 - discuter ses propositions dans une perspective de préservation des ressources naturelles,
 - réaliser éventuellement une opération œnologique, manuelle et/ou mécanisée en choisissant les intrants et éventuellement le matériel adapté (s) tout en optimisant les performances des équipements, et dans les conditions optimales de sécurité et de protection de l'environnement.

CCF 4 : Coefficient 1,5

22

- Modalités
- La cuvée support de l'évaluation peut être une cuvée du lycée ou d'une entreprise partenaire.
- Des données peuvent être fournies au candidat pour l'aider à contextualiser ses propos : analyses, suivi de la cuve, documents professionnels techniques, Etc.
- Au sein d'une classe, il est possible d'étaler cette évaluation dans le temps, dans le respect d'un traitement équitable des candidats.
- Dans les établissements où les apprenants, individuellement ou par petits groupes, participent activement à une vinification ou à une micro-vinification, cette activité peut contribuer à cette évaluation

CCF 4 : Coefficient 1,5

23

- Modules : MP5 et MP6
- MP5 – Conduite d'un processus vinicole
 - ▣ Conduire une vinification

Objectifs du module	Disciplines	Horaires	Pluri élève	Contributions des disciplines à la pluri
- Expliquer les rôles œnologiques des principaux constituants du raisin et l'élaboration du vin	Viticulture-oenologie	140h	*	*
- Organiser les principaux leviers permettant d'agir sur les propriétés d'un vin				
- Proposer un itinéraire d'élaboration d'un vin				
- Mettre en œuvre des opérations techniques en cave dans le cadre d'un processus de vinification				
- Proposer des améliorations permettant une gestion durable des ressources communes				

CCF 4 : Coefficient 1,5

24

- Modules : MP5 et MP6
- MP6 – Choix, mise en œuvre et maintenance des matériels vitivinicoles
 - Être capable de raisonner le choix, la mise en œuvre et d'assurer la maintenance des matériels vitivinicoles afin d'optimiser leur efficacité en prenant en compte les contraintes techniques, agro-environnementales et réglementaires et en recherchant les meilleures

Objectifs du module	Disciplines	Horaires	Pluri élève	Contributions des disciplines à la pluri
- Choisir les matériels vitivinicoles sur des critères de fonctionnalité et de performance	STE	84h	*	*
- Utiliser les matériels dans une perspective d'optimisation de leurs performances techniques, économiques, sécuritaires et de leur impact environnemental				
- Raisonner les caractéristiques des bâtiments et équipements de stockage				

CCF 5 : Coefficient 0,5

25

- Capacité certifiée : C12 — S'adapter à des enjeux professionnels particuliers.
- Les enseignements professionnels du Module d'Adaptation Professionnelle (MAP) et les stages concourent à l'atteinte de cette capacité.
- Les modalités d'évaluation sont laissées à l'initiative de l'équipe pédagogique en cohérence avec les conditions validées par l'autorité académique et l'approche capacitaire.

CCF 5 : Coefficient 0,5

26

- MAP : Module d'adaptation professionnelle
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Objectifs des modules	Disciplines	Horaires
- Permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte de l'établissement	Sciences et techniques professionnelles	56h
- Ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités, des fonctions et des modalités de conduite, de gestion et de commercialisation de production des exploitations agricoles		

27

Atelier E7

Points saillants

Questions Réponses

CCF n° 1 (coefficient 0,5)

Description de l'épreuve : orale ou écrite

s'appuie, en partie, sur l'étude de cas concrets à partir de documents fournis par l'examinateur

Capacités visées

C11 – Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits, de ses services

C11.1- Assurer la commercialisation des produits et services de l'entreprise

C11.2- Coopérer à des actions collectives sur le territoire

Stratégie commerciale à
l'échelle de l'entreprise

Compétences	SPS	Finalités
Négociation et concertation	<ul style="list-style-type: none"> - Négociation commerciale d'un contrat de vente - Concertation dans le cadre d'un projet collectif, d'entreprises, de filières ou de territoire 	Assurer le développement et l'insertion de l'entreprise dans le tissu économique du territoire

CCF 1 : construction de la situation

- **Peut-on utiliser l'exploitation du maître de stage ou d'apprentissage comme cas concret ? Peut-on s'appuyer sur un dossier produit par le candidat ?**
 - Non car le CCF s'appuie sur des documents fournis par l'examineur
 - Risque de confusion avec l'E6 si l'on utilise l'exploitation de stage
 - Risque de rupture du principe d'équité de traitement.

- **Quels documents pour construire les cas concrets ?**

Les documents doivent permettre au candidat de se projeter dans une situation proche d'une situation réelle.

 - une double « contextualisation » :
 - (i) description de l'exploitation du cas concret et
 - (ii) description de l'environnement politique, sectoriel et territorial de l'exploitation.
 - > articles de presse...
 - > référence potentielle à l'exploitation de l'établissement ou à une visite réalisée au cours de la formation.

CCF 1 : mise en œuvre

- **Peut-on individualiser la situation d'évaluation ?**
 - Oui mais alors l'enseignant doit fournir un ou des cas concrets à chaque candidat.
- **Quelle date de réalisation de l'évaluation ?**
 - Pas de date imposée.
 - C'est à l'équipe pédagogique de s'approprier collectivement le référentiel, de construire les scénarios pédagogiques et de placer les évaluations sur le ruban.
- **Faut-il évaluer toutes les sous-capacités ?**

C'est la capacité globale qui est évaluée. Les capacités de rang 2 venant éclairer la capacité globale.

CCF n° 2 (coefficient 1,5)

Description de l'épreuve : écrit à partir d'un ou plusieurs cas concrets et de documents de gestion. (doc de gestion associés à au moins un des cas choisis)

Capacités visées

C9 – Gérer le travail dans l'entreprise vitivinicole

C9.1 – Organiser le travail

C9.2 – Gérer la main d'œuvre

C10 – Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte

C10.1 — Réaliser des opérations de gestion technico-économique et financière

C10.2 – Assurer la gestion administrative de l'entreprise

Compétences	SPS	Finalités
Organisation du travail et gestion des ressources et des relations humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrement d'une équipe - Gestion des pointes de travail 	Améliorer l'organisation collective du travail et des relations humaines au sein de l'entreprise
Gestion et administration de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de trésorerie - Analyse des coûts de production et des marges - Suivi administratif et réglementaire des déclarations 	Assurer la solvabilité et la rentabilité de l'entreprise

CCF 2: mise en oeuvre

32

□ Peut-on faire deux situations d'évaluation décalées dans le temps ?

Non, il s'agit d'un seul CCF sur une même unité de temps.

□ Quelle durée d'évaluation ?

Maximum 2h30 (lecture comprise). Une durée de 2h ou 2h30 environ semble appropriée.

CCF 2: construction des situations

33

- **Nature de l'exploitation support du cas concret ?**
 - Cela peut être **différent** : un cas **construit par l'enseignant**, à partir de bibliographie, à partir d'une visite d'exploitation...
 - Si l'évaluation se fait à partir d'une visite, il est nécessaire que les documents distribués par l'enseignant permettent de répondre aux questions posées.
 - L'objectif n'est pas de vérifier la capacité des apprenants à prendre des notes durant une visite.
- **Peut-on utiliser plusieurs cas concrets pour certifier les capacités ?**
 - L'évaluation de la C9 et de la C10 peut reposer sur **un ou des cas concrets** différents. **Attention à la complexité du sujet.**
 - L'exploitation de référence peut être la même, associée aux documents de gestion pour évaluer la C10 et par exemple et à un calendrier de travail pour la C9.
 - Possibilité d'articuler l'évaluation d'un projet et une question sur les besoins en main d'oeuvre et les moyens pour y faire face....

CCF 2: construction des situations

34

- **Quelle place donner à la capacité C9 liée au travail ?**
 - La capacité C9 est issue d'une volonté professionnelle forte de mettre en avant les capacités managériales et de donner une place visible à cette capacité. C'est une capacité à part entière qu'il faut donc obligatoirement certifier et il est important de lui donner une véritable place dans cette évaluation (par exemple 1/3 des points du CCF).

- **Quelle place faire au calcul dans l'évaluation?**
 - Les termes utilisés dans l'écriture des SPS, montrent que l'attendu porte plus sur de l'analyse que sur du calcul.
 - On s'attache à **interpréter les documents édités par les centres de gestion locaux**, notamment en matière de gestion du risque et de gestion prévisionnelle.

Il est préférable de ne pas conférer plus d'un quart des points au calcul.

CCF 2: construction de la situation exemple

35

- On privilégie une entrée par des questions que les professionnels sont amenés à se poser, en les adaptant au niveau d'exigence bac pro
- S'agissant de niveau IV, chaque question est assortie de documents/informations sélectionnés/crétés contenant des informations directement exploitables.

CCF 2: Grille d'évaluation

exemples de critères d'évaluation

36 Les critères visent à éclairer la capacité. Ils sont qualitatifs.

Capacités visées	critères	indicateurs	Notes
C9- Gérer le travail dans l'entreprise agricole	Identification d' éléments internes et externes relatifs à l'organisation du travail Calcul d'un besoin de main d'oeuvre Raisonnement de l'organisation du travail Raisonnement d'une décision d'embauche ...		1/3
C10- Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte	Calcul d'indicateurs technico-économique ou financiers Pertinence de l'analyse d'indicateurs technico économiques Calcul de coût prévisionnel Analyse d'indicateurs technico-économiques liés à une évolution Connaissance de démarches administratives		2/3

- **Variation des entreprises support de formation**
- S'appuyer sur **les visites et les rencontres avec les professionnels** pour rendre concrète les opérations de gestion et la gestion des ressources humaines.
- **L'idée est que les cas concrets du MP1 servent aussi de support à l'apprentissage des outils de gestion (MP3) et aux enseignements techniques.**
- **Prévoir des visites et/ ou rencontres permettant de travailler la capacité C9 liée au travail**

ex : entreprise avec des salariés, intervention d'acteurs confrontés à la gestion de ressources humaines , y compris pour traiter des aspect réglementaires, des questions liées à la conduite d'un entretien professionnel, droits et devoirs ...

- **Ne pas cloisonner hermétiquement les modules.** Une capacité peut être travaillée dans différents modules. Par exemple, la capacité liée à l'organisation du travail est également travaillée du point de vue opérationnel dans les modules techniques (ex passer des consignes, utilisation du DUER...)

CCF 3 ET 4 : LE PRINCIPE DE LA PRATIQUE EXPLICITÉE

Une évaluation en deux parties

Des données peuvent être fournies au candidat

Une partie pratique
réalisée sur
le terrain (CCF3) et
en cave (CCF4)

Le candidat doit
**expliquer ses
pratiques.**

La parcelle ou la cave support
peuvent être sur l'exploitation
de l'établissement, ou sur une
exploitation partenaire

Opération mécanisée à
réaliser dans au moins un
des deux CCF

Des interrogations ...

- Comment garantir l'équité de traitement entre les candidats?
- Par les mêmes critères d'évaluation
- Par la multiplicité des sujets de même niveau d'exigence, en faisant varier :
 - L'échelle spatiale (de la parcelle au niveau infra parcellaire)
 - Les thèmes
 - Les objectifs

Des interrogations ...

- Comment viser le niveau bac pro ?
- Important de faire une entrée par thème pour bien viser le niveau bac pro (vs diagnostic global en BTS)
- Dépasser le niveau d'exécutant sous consigne
 - Caractéristique du niveau V (BEPA, CAPA)

Des interrogations ...

- Quelle est la complémentarité entre l'E5 et l'E7 ?

La différence se situe au niveau de l'échelle :

- L'E5 vise le processus
- L'E7 vise la conduite : la mise en œuvre concrète *in situ*
- Implication sur le statut des documents utilisés
Les documents techniques peuvent servir pour les deux épreuves, mais avec des usages différents : pour piloter en E7 et prendre des décisions instantanées ; pour justifier, expliquer, discuter des choix techniques et des faits expérimentaux en E5

Des interrogations ...

- Comment doit se faire le lien entre le diagnostic et la mise en œuvre ?
- Dans l'idéal, la mise en œuvre est directement reliée au diagnostic et se fait le même jour.
 - Ex : enherbement + broyage
- A la marge, dans un souci d'équité de traitement et d'organisation, elles peuvent être déconnectées et/ou légèrement différées dans le temps.

Comment choisir les situations d'évaluation ?

- **Les sujets doivent être contextualisés** : articulation cohérente entre
 - un **contexte professionnel précis** et
 - le **questionnement** qui se rapproche de celui que se poserait un **professionnel**
- **Les situations choisies doivent être significatives du niveau évalué.**

Il est nécessaire de bien différencier le BEPA du Bac Pro et du BTSA (exécutant ; diagnostic de situation, diagnostic global).

- **Situation d'évaluation versus situation de formation**

- La situation doit de préférence être différente de celle vue en formation. En effet, si la situation d'évaluation est identique à celle vue lors de la formation, l'enseignant évalue seulement la reproduction d'une procédure et non la capacité du candidat à analyser une situation pour mobiliser et combiner des savoirs.

- Si le contexte est le même que lors de la formation, le questionnement doit changer. Il est nécessaire de tester l'adaptation du candidat à d'autres situations.

- Par ailleurs, les élèves doivent avoir été confrontés à des situations de même niveau de complexité lors de leur formation.

- **Toute situation d'évaluation peut faire l'objet d'un questionnement agro-écologique.** Même si l'on se situe au niveau de la parcelle ou de la cuve dans ce CCF, il est important de les replacer dans l'écosystème afin d'analyser l'effet des pratiques par exemple sur l'environnement.

Les modalités d'évaluation



- Faut-il laisser un temps de préparation ?

- Cela permet au candidat de remettre en ordre ses idées, de bien lire le sujet, de prendre connaissance des documents éventuels et de se projeter dans la situation professionnelle.

- Cela permet également de diminuer le temps de passage face à l'examineur puisque le candidat peut préparer son passage en amont (éventuellement préparation du chantier, lecture de notice, de documents techniques ou de guide d'utilisation du matériel ...).

Quelle durée pour cette évaluation ?

Rien d'obligatoire : la durée retenue doit tenir compte des contraintes organisationnelles et de la pertinence de l'évaluation proposée. Les conditions d'évaluation doivent être équitables pour tous les candidats et leur permettre d'exprimer la capacité visée.

Capacités visées

C7 — Conduire la production viticole

C71 : Mettre en place des actions de préservation ou d'amélioration des sols et de la biodiversité des vignobles

C72 : Réaliser des opérations de conduite du vignoble

Compétences	SPS	Finalités
Conduite de la production viticole	<ul style="list-style-type: none"> - Taille de la vigne - Protection intégrée du vignoble - Travaux en vert mécanisés 	Atteindre les objectifs de production dans un cadre réglementé et en prenant en compte les enjeux agro-écologiques

CCF 3 : Exemple de sujet

- **Thématique : enherbement**
- En qualité de chef de culture, établissez un diagnostic de l'état de l'enherbement de la parcelle et proposez des réponses techniques permettant de gérer les adventices présentes dans une perspective agro-écologique.
- Vous avez à votre disposition : les objectifs de production du vigneron (mode de conduite et maîtrise de rendements), le cahier des charges de l'AOC XY, l'ITK déjà réalisé, extrait d'e-phy ou de l'index phytosanitaire, documents techniques régionaux.
- Mise en œuvre d'une technique en agroéquipement possible.

Exemple de trame de grille pour le CCF 3, thématique enherbement

	Capacités intermédiaires	Critères	Indicateurs - niveaux d'exigence	Appréciation				Observations	Note
Capacité C7	C7-1 Mettre en place des actions	Réaliser un diagnostic de situation	- Réaliser un inventaire de la flore						6
			- Evaluer l'impact de la flore						
		Proposer et justifier une ou des interventions techniques et contrôler le résultat d'une opération	- Choix adaptés à la situation						4
			- Justification des choix						
		Discuter ses propositions dans une perspective agroécologique et de préservation des ressources naturelles	- Prise en compte de la dimension agro-environnementale						4
			- Argumenter les choix proposés						
	C7-2 Réaliser des opérations de conduite du vignoble	Réaliser une opération manuelle et/ou mécanisée au vignoble dans le respect des objectifs agronomiques, en optimisant les performances des équipements et dans des conditions optimales de sécurité et de protection de l'environnement	Choix de l'outil ou d'un ensemble de techniques adaptées					6	
			Réalisation technique maîtrisée						
Réalisation technique adaptée aux objectifs									

Autres exemples de sujet

Thématiques	Parcelle support et données fournies	Attendus lors de l'évaluation			
		Diagnostic	Raisonnement et choix	Pratique viti	Pratique agro-équipement
Taille de la Vigne	Parcelle, rendements N-1, observations	Observer les ceps (vigueur...)	Déterminer la charge, la vigueur, choisir les bois,	Taille	Entretien, préparation et mise en œuvre du sécateur, Broyage sarments (montage, réglage du broyeur et conduite)
Fertilisation	Soit une vigne en production, soit une préparation de plantation Analyse de terre	Observations de la parcelle (Vigne, sol...)	choix des doses et du produit (engrais, amendement)	Calcul des doses,	Épandage
Traitement phytosanitaire	Parcelle de vigne, avertissements agricoles ou données des modèles, données météorologiques, liste des produits photos ou étiquettes produits phytos	Observations de la Vigne (symptômes...),	Choix de traiter ou pas, choix du produit, de la dose, déterminer la période d'intervention	Traitement de la vigne, préparation dosage	Montage du pulvé, réglages, étalonnage, contrôles du pulvé, réglage des jets, conduite en situation...
Travail du sol					
Travaux en vert					
...					

Capacités visées

C8 — Conduire les travaux de cave

C8.1- Réaliser une vinification

C8.2- Réaliser des opérations d'élevage des vins

Compétences	SPS	Finalités
Vinification et valorisation des vins	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation du travail en cave lors de la vendange - Contrôle et régulation des paramètres - Dégustation du produit 	Elaborer en produit conforme aux orientations choisies

Particularité du CCF4

- Dégustation obligatoire
 - Dans ce CCF, une épreuve de dégustation est obligatoire
 - Dans l'idéal, si possible, comme outil d'aide à la décision
 - Cette dégustation est évaluée sous la forme d'une pratique explicitée*
- Difficulté de mise en place de l'opération mécanisée
 - Les groupes ont mis en avant le fait que l'opération mécanisée semblait plus facile à mettre en place dans le CCF3
 - Pourtant des solutions sont possibles : remontage

CCF 4 : Différentes thématiques possibles

- ❑ Sulfitage
- ❑ Levurage
- ❑ Date de récolte
- ❑ Chaptalisation
- ❑ ...

Exemple de trame de grille pour le CCF 4

Capacité	Sous-capacités	Critères
C8 – conduire les travaux de cave	C8.1 – Réaliser une vinification	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un diagnostic, • Proposer et justifier des actions mises en œuvre au cours du processus de vinification ou d'élevage des vins, • discuter ses propositions dans une perspective de préservation des ressources naturelles,
	C8.2 – Réaliser des opérations d'élevage des vins	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une opération œnologique, manuelle et/ou mécanisée en choisissant les intrants et éventuellement le matériel adapté (s) tout en optimisant les performances des équipements, et dans les conditions optimales de sécurité et de protection de l'environnement.

Compléments

Capacités

- Une capacité exprime le potentiel d'un individu en termes de combinatoire de connaissances, savoir-faire et comportements.
- La mise en œuvre de cet ensemble de dispositions et d'acquis se traduit par des résultats observables. (Définition retenue par le Ministère de l'agriculture)

Exemple de grille d'évaluation

	Capacités intermédiaires ou de rang 2	Critères	Indicateurs/ Niveau d'exigence	Appréciation				Observations	Note
				--	-	+	+		
Capacité globale (Note /20)	Capacité intermédiaire 1	Critère 1	Indicateur 1 Indicateur 2 ...					/5	
		Critère 2					/5		
		Critère 3					/3		
	Capacité intermédiaire 2	Critère 4					/4		
		Critère 5					/3		

Grille d'évaluation

- Capacité(s) (cf référentiel de certification)
- Critères : qualités attendues (qualitatifs et généraux ; en nombre limité)
- Indicateurs : ce qui doit être regardé pour évaluer la maîtrise du critère (contextualisés, concrets, observables, le plus souvent quantitatifs)
- Les points sont ventilés par critères.
- Tous les indicateurs ne sont pas nécessairement évalués